



Quatrième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé

Budapest (Hongrie), 23–25 juin 2004



Rapport final de la Conférence

EUR/04/5046267

Janvier 2005

ORIGINAL : anglais

F

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Introduction	1
Déroulement des travaux.....	1
Séance d'ouverture.....	1
Séance n° 1 – La situation de l'environnement et de la santé en Europe : évaluation.....	1
Séance n° 2 – Mise en œuvre des engagements inscrits dans la Déclaration de Londres – progrès accomplis. Présentation de bons exemples	3
Possibilités de collaboration intersectorielle et problèmes posés par celles-ci	3
Intérêt de l'action menée au niveau sous-national	4
Utilisation de stratégies d'information et de communication	4
Ressources permettant d'obtenir des transports viables et plus sains	4
Séance n° 3 – Les incidences et l'avenir du processus Environnement et santé en Europe	5
Prix Alán Pintér.....	6
Séance n° 4 – Logement et santé.....	7
Séance n° 5 – Outils pour l'élaboration de politiques – Vers un système d'information sur l'environnement et la santé qui soutienne le processus de décision concernant l'environnement et la santé dans l'ensemble de l'Europe.....	8
Séance n° 6 – Outils pour la prise de décision – Faire face à l'incertitude : le principe de précaution peut-il contribuer à protéger l'avenir de nos enfants ?.....	9
Allocution principale de Mme Margot Wallström.....	10
Séance n° 7 – Plan d'action sur l'environnement et la santé des enfants pour l'Europe	11
Séance n° 8 – Séance spéciale réunissant des ministres et des représentants de la société civile, consacrée à la mise en œuvre de la politique sanitaire et environnementale : politiques efficaces, outils pratiques et partenariats efficaces pour la protection de la santé de nos enfants.....	12
Prix destinés aux médias	14
Séance n° 9 – Les événements météorologiques extrêmes et la santé humaine.....	16
Discours de M. Pavel Telička	18
Séance n° 10 – Déclaration de la Conférence	19
Séance n° 11 – Adoption et signature du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe et la Déclaration de la Conférence	20
Annexe 1. Programme de la Conférence.....	21

Introduction

La Quatrième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé a été l'édition la plus récente d'une série de conférences qui se sont tenues à Francfort en 1989 (sur le thème de l'élaboration de politiques), à Helsinki en 1994 (planification) et à Londres en 1999 (action en partenariat). Le thème de la conférence de Budapest était « Un avenir pour nos enfants ».

En tout, 1 169 personnes ont participé à cette conférence, dont 38 ministres de la santé et ministres de l'environnement de 50 États membres de la Région européenne de l'OMS, des représentants de 11 organisations internationales (dont des organismes des Nations Unies), des représentants de quatre États membres appartenant à d'autres régions de l'OMS (Argentine, Brésil, Canada et États-Unis d'Amérique), une délégation de représentants du Forum Planète-santé¹, des représentants de 10 associations de la société civile et 138 observateurs.

La Conférence a élu coprésidents le docteur Mihály Kökény, ministre de la Santé et des Affaires sociales et familiales de Hongrie et le docteur Miklós Persányi, ministre de l'Environnement et de l'Eau de Hongrie. Les vice-présidents ont été Mme Zsuzsanna Jakab, secrétaire d'État du ministère de la Santé et des Affaires sociales et familiales de Hongrie, et M. István Ory, secrétaire d'État au ministère de l'Environnement et de l'Eau de Hongrie. Mme Siobhan McEvoy (Irlande) et Mme Susan Potting (Pays-Bas) ont été élues rapporteurs. Le programme de la Conférence figure dans l'annexe 1.

Déroulement des travaux

Séance d'ouverture

Lors de la séance d'ouverture, le docteur Katalin Szili, présidente de l'Assemblée nationale de Hongrie, a prononcé une allocution à la fin de laquelle elle a déclaré la Conférence officiellement ouverte. Le docteur Lee Jong-Wook, directeur général de l'OMS, a ensuite prononcé un discours, qui a été suivi par des allocutions du docteur Mihály Kökény, ministre de la Santé et des Affaires sociales et familiales de Hongrie, du docteur Miklós Persányi, ministre de l'Environnement et de l'Eau de Hongrie, et du docteur Marc Danzon, directeur régional de l'OMS pour l'Europe. Après son allocution, le docteur Danzon a dirigé l'élection des bureaux de toutes les séances. La cérémonie d'ouverture de la Conférence s'est achevée par un spectacle de danse et de chansons donné par des Roms.

Séance n° 1 – La situation de l'environnement et de la santé en Europe : évaluation

Les vice-présidents de cette séance ont été Mme Marion Caspers-Merk, vice-ministre au ministère fédéral de la Santé et de la Sécurité sociale d'Allemagne, Mme Liisa Hyssälä, ministre des Affaires sociales et de la Santé de Finlande, et M. Alun Michael, ministre des Affaires rurales et de la Qualité de l'environnement local du Royaume-Uni.

¹ Le Forum Planète-santé a été une manifestation d'une durée de quatre jours destinée à des associations de la société civile et à d'autres organisations de l'ensemble de l'Europe ; il s'est tenu à Budapest parallèlement à la Conférence ministérielle.

Le premier orateur a été le professeur Giorgio Tamburlini, directeur scientifique de l'Institut Burlo Garofolo de la santé de l'enfant de Trieste (Italie), et le discours principal a été prononcé par M. Patrice Robineau, secrétaire exécutif adjoint par intérim de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE).

Dans son discours, le professeur Tamburlini a rendu compte brièvement des connaissances actuelles sur les liens de causalité entre les facteurs de risque environnementaux et la santé des enfants. Il a indiqué l'ampleur des effets de ces facteurs de risque sur la santé des enfants, en expliquant les méthodes et les résultats de l'étude sur la charge de morbidité environnementale établie par l'OMS en vue de la Conférence, qui démontraient clairement pourquoi les enfants devaient bénéficier d'une attention particulière en matière d'environnement et de santé. Le professeur Tamburlini a également signalé les lacunes des connaissances qui existaient encore et a recommandé de réaliser plus de travaux de recherche pour les combler et d'agir davantage pour promouvoir des environnements plus sûrs et plus sains grâce à la mise en œuvre de politiques efficaces.

Le discours de M. Robineau a porté sur les problèmes qui se posaient dans les domaines de l'environnement et de la santé. L'orateur a reconnu que, ces derniers temps, on se rendait de mieux en mieux compte de l'importance de l'environnement et de la santé mais qu'il fallait encore faire davantage pour permettre de mieux mettre en œuvre les mesures nécessaires. M. Robineau a expliqué qu'au niveau régional, une approche intégrée importante avait déjà été adoptée, grâce à la collaboration entre l'OMS et la CEE. Cela avait permis aux ministères de la Santé et de l'Environnement de conjuguer leurs efforts. À titre d'exemple, M. Robineau a décrit la collaboration intersectorielle qui avait permis de réaliser des examens de la performance environnementale dans des pays en transition. Ils avaient démontré que les moins bonnes conditions de santé étaient observées dans le Caucase et l'Asie centrale. Ils avaient débouché sur des recommandations relatives à la prise de mesures qui ont fait l'objet de discussions à la CEE avec les pays concernés avant leur adoption. La principale difficulté, qui consistait à assurer leur mise en œuvre, demeurait intacte. La CEE était particulièrement bien placée pour élaborer des dispositions de droit international, dont le récent Protocole sur l'eau et la santé (qui devait encore être ratifié par d'autres pays avant de pouvoir entrer en vigueur), le Protocole sur l'évaluation environnementale stratégique (signé à Kiev en 2003), et le Programme paneuropéen pour les transports, la santé et l'environnement (PPE TSE). Il a conclu en disant que la collaboration entre la CEE et l'OMS allait au-delà des instruments juridiques et que les deux processus politiques en cours (Un environnement pour l'Europe et Environnement et santé) continueraient à coopérer pour assurer un environnement plus salubre dans la Région.

Au cours de cette séance, il y a eu neuf interventions, dont six ont été le fait de ministres, deux d'autres membres de délégations de pays et une d'une organisation non gouvernementale (ONG) : l'Irlande au nom de l'Union européenne, l'Autriche, le Bélarus, la Bulgarie, la Hongrie, le Portugal, la Turquie et le Royaume-Uni, et l'Alliance européenne pour la santé publique. Les principales questions abordées concernaient la situation sanitaire résultant de l'environnement dans la Région européenne et les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris lors de la Troisième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé, tenue à Londres en 1999. On a également indiqué qu'il fallait que le processus Environnement et santé en Europe se poursuive au-delà de la Conférence de Budapest, afin de contribuer à améliorer la situation en matière d'environnement et de santé en Europe. Ce processus dynamique devrait être constamment suivi et évalué, étant donné qu'il pouvait avoir des effets aussi bien négatifs que positifs. Un autre important message a été que l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales d'environnement et de santé constituaient un moyen d'obtenir un engagement

politique fort sur l'environnement et la santé. La mise en œuvre des engagements pris lors de la Conférence de Londres, tels que ceux relatifs à l'eau et à la santé, aux transports, à l'environnement et à la santé, avaient favorisé des améliorations. Des pays tels que la Bulgarie et le Portugal ont consacré l'essentiel de leur exposé à l'eau et à la santé, et à l'élaboration de leur plan d'action et aux progrès accomplis par ce dernier, thème qui a également été mentionné par la Turquie.

Séance n° 2 – Mise en œuvre des engagements inscrits dans la Déclaration de Londres – progrès accomplis. Présentation de bons exemples

Cette séance a pris la forme d'une table ronde présidée par le professeur Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral de la santé publique de Suisse. Les autres membres du groupe de discussion étaient M. Zaal Lomtadze, vice-ministre de l'Environnement et de la Protection des ressources naturelles de Géorgie, M. Olavi Tammema, vice-ministre de l'Environnement d'Estonie et le docteur Michael Vít, vice-ministre de la Santé de la République tchèque.

La discussion a été précédée d'un bref exposé sur le processus Transport, santé et environnement de Londres à Budapest, en particulier le PPE TSE, ses objectifs, les domaines prioritaires d'activité et les difficultés et occasions relatives à sa mise en œuvre future. Cet exposé a été présenté par Mme Francesca Racioppi au nom du secrétariat commun OMS-CEE du PPE TSE.

M. Franklin Apfel, l'animateur de la discussion, a invité les membres du groupe de discussion à réfléchir sur différents aspects des transports, de la santé et de l'environnement. Les principaux éléments qui sont ressortis de la discussion sont présentés ci-après.

Possibilités de collaboration intersectorielle et problèmes posés par celles-ci

- Un consensus entre les secteurs des transports, de la santé et de l'environnement sur la nécessité d'agir ainsi que sur les actions à mener facilitait la collaboration entre eux. Dans le domaine de la sécurité routière, par exemple, la réglementation de questions telles que la vitesse, l'alcool au volant et les comportements à risque des jeunes conducteurs, ainsi que les mesures visant à faire respecter la réglementation concernant la sécurité routière étaient des domaines dans lesquels la collaboration entre les autorités compétentes étaient particulièrement nécessaire et relativement aisée à mettre en place.
- L'existence d'un cadre réglementaire facilitait l'obtention de ressources pour la mise en œuvre des activités.
- Il fallait accroître la sensibilisation aux avantages de transports plus sains et plus viables, et améliorer la perception par la population de l'ampleur des problèmes qui se posaient. Pour illustrer les différences entre les réactions de la population face aux informations, le vice-ministre de la Santé de la République tchèque a mentionné la nouvelle d'une flambée d'infection à méningocoques qui avait beaucoup plus inquiété la population que le problème de santé beaucoup plus grave que représentait les traumatismes dus aux accidents de la circulation. En outre, comme les attitudes des individus se formaient très tôt dans l'existence, le rôle de l'éducation et de la sensibilisation parmi les enfants et les jeunes revêtait une importance cruciale.

On a tout particulièrement souligné l'importance du Protocole sur l'évaluation environnementale stratégique, qui était l'un des instruments d'orientation existants qui pouvaient faciliter la

collaboration intersectorielle et mettre en valeur les considérations relatives à la santé et à l'environnement parmi les priorités dans le domaine des transports.

Intérêt de l'action menée au niveau sous-national

- Il fallait s'efforcer d'accroître la cohérence dans les relations entre les secteurs des transports, de la santé et de l'environnement aux niveaux national et sous-national (régional et local, par exemple), étant donné qu'en matière de transports les politiques sous-nationales pourraient évoluer différemment de la politique nationale en l'absence d'une coordination efficace entre les différents niveaux de l'administration. La coopération internationale pourrait être utile si elle soutenait les efforts de coordination : au niveau paneuropéen, le PPE TSE constituait un cadre permettant de rassembler ces trois secteurs et de favoriser une étroite coopération entre eux.
- Les participants ont mis l'accent sur le rôle particulier de la planification locale dans la promotion de transports plus viables, étant donné que c'était à ce niveau que les décisions relatives aux investissements concernant les infrastructures favorisant la circulation à vélo et la marche étaient prises et mises en œuvre. Par exemple, en Estonie, on s'efforçait de créer des possibilités de développer l'infrastructure facilitant les déplacements à vélo dans le cadre de programmes visant à améliorer l'infrastructure routière au niveau local.

Utilisation de stratégies d'information et de communication

- Une collaboration intersectorielle efficace dépendait également de la disponibilité d'informations et de données fiables. En Géorgie, par exemple, la motorisation augmentait très rapidement et, bien que la mortalité due à des blessures résultant d'accidents de la circulation était encore peu élevée par rapport à d'autres pays, il fallait interpréter les données avec prudence, car cela pourrait résulter d'un faible niveau de possession de véhicules et non de politiques efficaces de sécurité routière. La disponibilité d'informations fiables et la capacité à les interpréter correctement revêtaient par conséquent une grande importance, dans la mesure où elles permettraient de déceler les questions nouvelles et de guider les politiques menées à leur égard, en particulier lorsque la situation évoluait rapidement.
- Il était nécessaire d'améliorer la communication et l'échange d'informations entre le secteur sanitaire et d'autres secteurs appropriés, et d'élaborer des stratégies de communication plus efficaces s'adressant à des groupes de population particuliers, tels que les jeunes et les décideurs. Par exemple, il a été signalé qu'en Suisse, au niveau intermédiaire de l'administration, la nécessité de favoriser l'activité physique grâce à la marche et à la pratique du vélo, était bien comprise et des mesures étaient prises dans ce sens, mais il fallait agir plus énergiquement pour qu'une action comparable soit menée par des fonctionnaires de niveaux plus élevés et les principaux décideurs, ce qui se traduisait par un soutien plus vigoureux et par des impulsions politiques.

Ressources permettant d'obtenir des transports viables et plus sains

- L'absence de ressources suffisantes pour soutenir un développement durable était particulièrement préoccupante. Cela résultait dans une large mesure de la difficulté qu'il y avait à concilier la vision et l'engagement à long terme exigés par le développement durable avec l'horizon temporel de l'action politique, qui était souvent dicté par des politiques à court terme et par la nécessité d'obtenir des succès rapides. Pour contribuer à surmonter ce

problème, il était nécessaire de mettre en place des alliances et des partenariats nouveaux et plus solides.

La discussion a été enrichie par cinq interventions de personnes présentes dans la salle : trois de ministres et deux d'autres membres de délégations (Allemagne, Finlande, Italie, République tchèque et Royaume-Uni). Les intervenants ont parlé du PPE TSE et de divers plans d'action, stratégies, initiatives et projets nationaux visant à améliorer les tendances en matière de transports physiquement actifs (marche et cyclisme). Dans ce contexte, un représentant de la Finlande a mentionné la Stratégie pour la marche à pied de son pays ; un représentant de l'Italie a souligné l'importance des mesures prises au niveau local, telle que l'initiative « Villes durables pour les enfants », soutenue par le ministère italien de l'Environnement ; un représentant du Royaume-Uni a mis l'accent sur le défi que représentait l'augmentation de la marche à pied et du cyclisme, en attirant l'attention sur la nécessité de mettre davantage en avant les arguments de santé et les possibilités d'améliorer la santé ; un représentant de l'Allemagne a donné des informations sur le programme d'action Environnement et santé de son pays, qui accordait une importance particulière aux enfants et aux adolescents, et sur le programme d'action Environnement et santé de la Rhénanie du Nord-Westphalie. Un représentant de la République tchèque a souligné l'importance de la collaboration entre les différents secteurs ; il a donné l'exemple de la participation du secteur sanitaire à l'élaboration de la politique environnementale nationale et a mentionné le Plan d'action national pour l'environnement et la santé et les politiques de la Santé pour tous, qui constituaient des exemples de politiques-cadres utiles qui facilitaient la collaboration intersectorielle.

Résumant les conclusions de la séance, le professeur Zeltner a relevé l'importance de la collaboration intersectorielle et a mis l'accent sur les progrès de plus en plus importants accomplis dans cette direction. Il restait possible de faire mieux encore, mais il semblait très nécessaire de commencer à s'attaquer à des questions nouvelles, en particulier les liens entre la santé des enfants et les transports, et d'accroître les possibilités de se livrer à des activités physiques, par la pratique du vélo et la marche à pied.

Séance n° 3 – Les incidences et l'avenir du processus Environnement et santé en Europe

Les vice-présidents de cette séance étaient le docteur Louis Deguara, ministre de la Santé, des Personnes âgées et des Soins de proximité de Malte, et M. Hans Olav Syversen, secrétaire d'État au ministère des Enfants et des Affaires familiales de Norvège.

Le professeur Sergei Furgal, directeur du Département de la collaboration internationale du ministère de la Santé de la Fédération de Russie, a présenté le thème, tandis que l'allocution principale a été prononcée par Mme Genon Jensen, directeur de l'Alliance européenne pour la santé publique.

Le professeur Furgal s'est adressé aux participants en séance plénière au nom du président du Conseil de la coopération sanitaire de la Communauté des États indépendants (CEI). Il a expliqué l'importance de la collaboration entre les ministères de la Santé de ces pays et a rendu compte des faits nouveaux concernant le Conseil de la CEI et des décisions récentes de ce dernier.

Mme Jensen a souligné qu'il importait de lutter contre les facteurs de risque environnementaux qui avaient des incidences sur les enfants et qu'un engagement politique fort et immédiat de la part des participants était nécessaire. Elle a abordé la question de la pollution de l'air intérieur,

en particulier due à la fumée de tabac et à la pollution résultant de produits chimiques. Les pouvoirs publics et la société civile devaient maintenant agir ensemble, a-t-elle déclaré. Elle a mentionné les différents niveaux de responsabilité. Le premier était international : les États membres de la Région européenne devaient veiller à ce que les documents signés au cours de la Conférence ministérielle soient traduits en mesures concrètes. Le deuxième niveau de responsabilité était celui des pays : les États membres devaient faire en sorte que le Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe inspire des plans d'action nationaux visant à réduire les problèmes de santé résultant de facteurs de risque environnementaux. Le troisième niveau de responsabilité était celui des ONG, qui devaient éduquer le public. Mme Jensen a conclu son allocution en demandant aux représentants de gouvernements présents d'adopter des mesures législatives, de faire respecter les engagements pris lors de la Conférence et de veiller à ne pas renoncer.

Six exposés ont été présentés au cours de cette séance : trois par des ministres et trois par d'autres membres de délégations de pays (Arménie, Belgique, Bulgarie, Hongrie, Ouzbékistan et République tchèque). Les principales questions abordées ont été la nécessité d'assurer la continuité du processus Environnement et santé en Europe, en mettant davantage l'accent sur la santé publique et sur une plus grande participation du secteur sanitaire. Dans l'ensemble, les intervenants ont approuvé l'idée d'une Cinquième Conférence ministérielle dans la Région européenne et demandé qu'une réunion d'examen à mi-parcours ait lieu avant la fin de l'année 2007. Le nouveau mandat du Comité européen de l'Environnement et de la santé (CEES) a également été approuvé et on a mentionné la nécessité d'associer davantage les États membres aux travaux du CEES, en désignant des correspondants nationaux, ce qui renforcerait les liens avec les autres processus internationaux. On a souligné l'importance de la fourniture de ressources budgétaires supplémentaires pour financer les activités du CEES, afin d'assurer l'efficacité de ses travaux. Il a été demandé au Comité régional de l'OMS pour l'Europe de veiller à ce que l'environnement et la santé constituent l'une des priorités de la Région européenne. Il était nécessaire de définir des mécanismes clairs pour une affectation plus efficace des ressources humaines et financières. L'une des observations particulièrement dignes d'intérêt formulées au cours de cette séance a porté sur l'importance de la poursuite des efforts visant à mettre en œuvre les engagements pris lors des conférences précédentes, car ces derniers constituaient les fondements solides des nouveaux engagements adoptés pendant la Conférence en cours. Il était aussi nécessaire d'ajouter une dimension sanitaire aux initiatives lancées lors des conférences ministérielles sur l'environnement, telle que la Stratégie environnementale pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale.

Prix Alán Pintér

La séance a commencé par la projection de quelques diapositives concernant le regretté Alán Pintér, afin d'illustrer les différents aspects de sa carrière. Le docteur Marc Danzon a expliqué que le docteur Pintér avait été un chaud partisan du processus Environnement et santé et l'élément moteur initial de la Conférence de Budapest. Le docteur Mihály Kókény et le docteur Corrado Clini, du ministère de l'Environnement et du Territoire d'Italie, ami proche d'Alán Pintér, se sont exprimés au sujet de ce dernier ; ils ont mentionné les bourses qui devaient être accordées par le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe et la Hongrie à trois jeunes titulaires d'un diplôme universitaire pour des cours d'une durée pouvant atteindre jusqu'à trois mois dans le domaine de l'environnement et de la santé, en souvenir d'Alán Pintér et de son œuvre.

Mme Pintér et sa fille ont présenté les récompenses aux lauréats suivants :

- Le docteur Erika Györffy, de Roumanie, qui travaillait à l'Institut national de la santé publique de Hongrie. Elle avait l'intention de réaliser des travaux de recherche à l'Institut

finlandais de santé au travail, afin de comparer les taux de cancer du poumon en Finlande et en Hongrie, en vue d'établir l'influence des facteurs professionnels sur la morbidité relative au cancer.

- Le docteur Catarina Isabel Nunes Lourenço, ministère de la Santé du Portugal, qui devait étudier la perception et la communication des risques en matière d'hygiène de l'environnement à l'Université Humboldt de Berlin (Allemagne) et concevoir ensuite des outils et des principes directeurs pour les praticiens travaillant dans les services de santé publique.
- Mme Zdenka Sharishska, Institut national de santé publique de Slovaquie, qui poursuivrait ses études consacrées à l'évaluation de l'impact de l'hygiène de l'environnement à l'Institut de médecine environnementale et professionnelle de Sonowiec (Pologne), après quoi elle élaborerait des principes directeurs en vue d'incorporer l'évaluation d'impacts de l'hygiène de l'environnement dans la pratique des services de santé publique de son pays.

Séance n° 4 – Logement et santé

Les vice-présidents de cette séance ont été M. Luis Filipe Pereira, ministre de la Santé du Portugal, et le docteur Temirbek Akmatalliev, ministre de l'Écologie et des Situations d'urgence du Kirghizistan. L'orateur principal a été le docteur Juozas Olekas, ministre de la Santé de Lituanie, tandis que Mme Sascha Gabizon s'est exprimée au nom d'ECO-Forum.

Le docteur Olekas a fait un exposé sur l'importance du logement et les incidences qu'il peut avoir sur la santé. Il a abordé la question de la consommation d'énergie des ménages et de la surmortalité hivernale due aux problèmes d'énergie. Il a également souligné l'importance d'une bonne planification de l'habitat et des villes, en montrant ses effets sur les modes de vie des enfants, en particulier en ce qui concerne leurs loisirs et leurs modes de transport. Les traumatismes étaient un facteur important, tant dans le cadre urbain que dans les bâtiments. Le docteur Olekas a mentionné les facteurs sociaux qui contribuaient à la santé et au bien-être, et a conclu en disant qu'en déclarant l'année 2004 Année des enfants, la Lituanie montrait l'importance qu'elle accordait à la santé de ceux-ci. Il a également annoncé un colloque sur le logement et la santé qui aurait lieu en septembre 2004 et dont l'objet serait de veiller à ce qu'une plus grande attention soit accordée à la question du logement et de la santé.

Mme Sascha Gabizon a mis l'accent sur les dangers toxiques présents dans les foyers ; ils vont de la combustion de déchets plastiques jusqu'à l'utilisation, dans les bâtiments et à l'extérieur, de produits chimiques qui s'accumulent dans les organismes des enfants.

Neuf exposés ont été présentés au cours de cette séance, dont un fait par un ministre, cinq par des membres des délégations de la Belgique, du Danemark, de la France, de la Hongrie, de l'Italie et de la Turquie, un par le représentant d'une organisation internationale, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et deux par des représentants d'ONG, Mama-86 et la Société des médecins pour l'environnement (ISDE). Les principales questions abordées ont été la nécessité d'accorder une plus grande attention à ce facteur de risque environnemental. Plusieurs enquêtes auprès des ménages ont été présentées par des représentants de différents États membres, mais des conclusions et recommandations communes ont généralement été formulées au cours des discussions. Il était nécessaire de se préoccuper de tous les types de

logements insalubres, en s'attaquant aux risques cachés, qui vont des produits chimiques aux facteurs d'accidents.

Séance n° 5 – Outils pour l'élaboration de politiques – Vers un système d'information sur l'environnement et la santé qui soutienne le processus de décision concernant l'environnement et la santé dans l'ensemble de l'Europe

Les vice-présidents de cette séance ont été M. Pieter van Geel, Secrétaire d'État au ministère du Logement, de l'Aménagement spatial et de l'Environnement des Pays-Bas, M. Slavcho Bogoev, ministre de la Santé de Bulgarie, et le docteur Fernando Lamata Cotanda, secrétaire d'État à la santé au ministère de la Santé et de la Consommation d'Espagne.

Un discours liminaire a été prononcé par le professeur Göran Pershagen, président de l'Institut de médecine environnementale de l'Institut Karolinska (Suède), tandis que le docteur Jacqueline McGlade, directeur exécutif de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) a prononcé le discours principal.

Le professeur Pershagen a expliqué le rôle des indicateurs dans la prise de décision. Il a donné divers exemples de la façon dont les problèmes de santé avaient été mis en rapport avec des facteurs de risque environnementaux tels que la pollution atmosphérique et le bruit, grâce à l'utilisation d'indicateurs appropriés. Le professeur Pershagen a souligné que l'élaboration de politiques et lignes directrices nouvelles dans les pays de l'Union européenne contribuait à réduire les effets nocifs sur l'hygiène de l'environnement grâce à des programmes de recherche et de renforcement des capacités. Il a conclu en demandant qu'une plus grande attention soit accordée à ces facteurs dans le septième programme-cadre.

Le docteur McGlade a parlé d'une « expérience de grande ampleur » portant sur la santé des enfants et de la nécessité d'une surveillance étroite. Elle a souligné l'insuffisance des connaissances concernant les incidences de nos activités économiques sur la santé des enfants et a souligné l'importance d'une amélioration de nos connaissances pour rendre les politiques plus efficaces. Les avantages économiques globaux de mesures relatives aux polluants de l'environnement, bien qu'ils ne soient pas quantifiés, ne devaient pas être sous-estimés, car ils étaient importants. Elle a conclu en formulant des recommandations énergiques sur le rassemblement d'informations et de données qui mettraient en évidence des liens cachés, constitueraient des avertissements précoces et aideraient les responsables politiques à prendre des décisions appropriées pour éviter des dangers sanitaires et découvrir des possibilités de réaliser des économies dans le cadre des budgets de la santé et de l'éducation.

Au cours de cette séance, dix participants sont intervenus, dont deux étaient des ministres, six d'autres membres de délégation de pays (Albanie, Bélarus, Belgique, Danemark, Hongrie, Lituanie, Pologne et Turquie), et deux des représentants d'ONG : l'Alliance européenne pour la santé publique et la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Les intervenants ont mentionné l'évaluation nécessaire pour l'élaboration de politiques. La Déclaration de la Conférence de Londres avait demandé la création ou le renforcement de systèmes d'information et indiqué la nécessité d'assurer une investigation des changements environnementaux et de leurs

effets sur la santé humaine. Il fallait établir des rapports pour contribuer à la prise de décisions politiques. Il a également été estimé qu'un système d'information constituait un important outil de communication. Des représentants d'États membres ont réaffirmé leur intention de mettre en place le projet de Système d'information sur l'environnement et la santé et de concevoir les indicateurs qui en découleraient.

Séance n° 6 – Outils pour la prise de décision – Faire face à l'incertitude : le principe de précaution peut-il contribuer à protéger l'avenir de nos enfants ?

Les vice-présidents de cette séance étaient M. Thierry Detienne, ministre régional des Affaires sociales et de la Santé de Belgique, et Mme Lena Sommestad, ministre de l'Environnement de Suède.

L'allocution liminaire a été prononcée par le docteur Philippe Grandjean, professeur et président de médecine environnementale à l'Université du Danemark méridional. Le docteur Grandjean a expliqué les insuffisances des données scientifiques disponibles, les incertitudes qui existaient encore et les effets de ces dernières sur les décisions prises et donc sur la santé. Il a également expliqué pourquoi et comment il était possible de tirer des enseignements des échecs du passé et comment il fallait faire face à des incertitudes scientifiques similaires dans l'avenir. Il a souligné que la recherche progressait très lentement, principalement parce que les interactions entre l'environnement et la santé étaient très complexes du fait du grand nombre de ces interactions et de résultats non spécifiques. En outre, les problèmes méthodologiques posés par l'évaluation de ces interactions venaient seulement d'être éclaircis et on commençait à peine à comprendre les liens entre l'environnement et la santé. On avait tendance à conclure à tort que certains de ces liens n'existaient pas et à ne pas détecter des liens qui existaient réellement. Le docteur Grandjean a mentionné les travaux de l'AEE et, en particulier, la mise en évidence par celle-ci du fait que trop peu d'attention était accordée à l'expérience du passé, comme c'était le cas pour l'amiante. Il a souligné qu'il fallait tirer des enseignements de tels échecs. Dans le cas de l'exposition au plomb et de ses effets sur les enfants, les additifs au plomb présents dans l'essence continuaient à poser un problème grave. Ils étaient encore exportés, mais les limites de sécurité devenaient plus rigoureuses à mesure que de nouvelles données étaient obtenues. De nouveaux polluants tels que les phthalates étaient étudiés dans un moins grand nombre de publications, alors qu'ils posaient un problème potentiel. L'action de l'Union européenne dans le domaine des produits chimiques avait permis d'obtenir certains changements, mais il restait encore beaucoup à faire en ce qui concerne les produits chimiques plus anciens.

Le docteur Grandjean a comparé la situation en matière d'effets environnementaux sur la santé des enfants à la partie émergée d'un iceberg, en disant que la plupart des scientifiques tentaient de découvrir l'importance de la partie immergée, alors que malheureusement les représentants de certains intérêts s'efforçaient de cacher la partie émergée, comme c'était le cas de la fumée présente dans l'air ambiant. Il a mentionné la nécessité de déployer des efforts plus organisés et mieux intégrés dans les pays, en soulignant qu'un institut de médecine environnementale constituait un atout à cet égard, mais que malheureusement la plupart des pays ne disposaient pas d'une telle ressource. En outre, il a démontré pourquoi et comment le principe de précaution était un élément important de la prise de décision, qui pouvait bien compléter les évaluations de risques réalisés jusqu'à présent. Il importait d'appliquer le principe de précaution de façon prudente et cohérente, car il offrait un moyen d'agir lorsque les données disponibles étaient insuffisantes et que les dommages risquaient d'être particulièrement importants ; il a ensuite présenté des recommandations qui permettraient d'atteindre cet objectif. Il fallait également faire

participer les parties intéressées et assurer la transparence, et étudier l'« iceberg » à tous les niveaux. Il fallait interpréter avec prudence toutes les données scientifiques et améliorer les passerelles entre la science et la prise de décision en ce qui concerne la santé et l'environnement des enfants.

Il y a eu 16 interventions de participants au cours de cette séance, faites par des représentants de 11 États membres (Andorre, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Finlande, France, Ouzbékistan, Portugal, Suisse et Turquie), dont trois ministres ; de l'AEE et de l'UNICEF ; et de la Délégation du Forum Planète-santé, de l'ISDE et du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD). Les principales questions abordées ont été la nécessité d'utiliser le principe de précaution comme outil d'élaboration de politiques. La communication de la Commission européenne sur le principe de précaution et l'évolution de son utilisation en Europe ces dernières années ont été mentionnées par plusieurs des représentants des États membres. Eu égard à la complexité et à la spécificité des risques sanitaires pour les enfants, l'application du principe de précaution revêtait une importance extrême et devait être liée à des investigations scientifiques appropriées, à des systèmes d'information et à des politiques. Des représentants d'États membres ont également souligné que, dans le cas des enfants, la connaissance des effets des facteurs environnementaux était plus incomplète que pour les adultes, et que les enfants étaient plus vulnérables à divers facteurs de risque. Cet outil était par conséquent plus utile pour protéger l'avenir des enfants.

Un représentant de la Finlande s'est dit préoccupé des abus qui pourraient se produire dans l'application du principe de précaution, mais plusieurs autres délégations ont demandé la réalisation de travaux plus solides sur ce principe et l'adoption de méthodes permettant de renforcer son application. De nombreuses délégations ont exprimé leur ferme appui à l'élaboration de principes directeurs sur l'application du principe de précaution, d'un cadre uniforme et de critères judicieux qui assureraient sa bonne utilisation. Des représentants de plusieurs États membres ont donné des exemples clairs de la façon dont le principe avait été utilisé et ont indiqué qu'il importait d'échanger des informations sur les expériences acquises et sur les meilleures pratiques. Il était également important de tirer des enseignements de la non-application du principe dans le passé alors qu'il aurait dû être mis en œuvre. La poursuite de travaux sur des données et des outils scientifiques revêtait également de l'importance, de même que la collaboration dans ce domaine. De nombreux intervenants ont mentionné l'importance de la démocratie et de la transparence, ainsi que de mesures garantissant la participation de toutes les parties prenantes au processus de décision. Il fallait accomplir des travaux concrets pour améliorer la capacité à identifier et à utiliser des informations précoces sur les risques ; à cet effet, il convenait d'établir de nouveaux ensembles de données et réaliser des travaux de recherche complémentaires pour combler les lacunes des connaissances.

Allocution principale de Mme Margot Wallström

Le docteur Miklós Persányi, ministre de l'Environnement et de l'Eau de Hongrie, a invité Mme Margot Wallström, commissaire européen responsable de l'environnement à prendre la parole.

Mme Wallström a dit qu'un environnement salubre ne devait pas être un privilège mais constituait un droit fondamental de la personne humaine. Les enfants et les jeunes étaient au cœur du développement durable et représentaient des alliés pour la création d'une Europe plus saine. Ils constituaient la génération qui, dans l'avenir, serait chargée de s'attaquer aux problèmes environnementaux légués par le monde d'aujourd'hui. Elle a souligné qu'ils étaient aussi les plus vulnérables aux dangers de la pollution et, qu'eu égard à leur influence sur les

adultes, ils étaient non seulement les victimes des problèmes environnementaux mais également ceux qui pouvaient plaider en faveur d'un environnement salubre pour tous.

Mme Wallström a souligné que beaucoup avait déjà été accompli pour réduire les risques sanitaires au cours de 30 années de politique européenne de l'environnement, de décennies d'efforts accomplis par les États membres et d'initiatives internationales semblables à la Conférence de Budapest. Elle a décrit le Plan d'action européen sur l'environnement et la santé que la Commission avait adopté à peine deux semaines plus tôt, et l'initiative SCALE, qui visait à réduire le nombre de cas de maladies liés aux facteurs environnementaux. Elle a demandé instamment aux personnalités politiques de faire preuve de courage, de s'engager et de donner des impulsions lorsqu'ils décidaient des mesures qu'il convenait de prendre. Le Plan d'action européen était la contribution de l'Union européenne à la Conférence de Budapest et servirait de base pour des travaux communs au cours des années à venir. Pour mettre en œuvre les buts prioritaires régionaux du Plan d'action européen pour l'environnement et la santé des enfants, il importait d'assurer une coopération avec d'autres entités, dont l'OMS et la société civile. Les problèmes environnementaux ne seraient pas faciles à résoudre, mais la conférence marquait le lancement d'un important processus, qui devait être développé de façon aussi concrète que possible au cours des années à venir, en vue d'assurer un avenir plus sain pour nos enfants et notre société dans son ensemble.

Séance n° 7 – Plan d'action sur l'environnement et la santé des enfants pour l'Europe

Les vice-présidents de cette séance ont été le docteur Norayr Davidyan, ministre de la Santé d'Arménie, et M. Josef Pröll, ministre fédéral de l'Agriculture, des Forêts, et de la Gestion de l'environnement et de l'eau d'Autriche. Mme Berglind Asgeirsdottir, secrétaire générale adjointe de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a prononcé l'allocution principale.

Dans son intervention, Mme Asgeirsdottir a indiqué la façon dont l'OCDE contribuait à réduire les effets des facteurs de risque environnementaux sur la santé. L'OCDE étudiait les aspects économiques spécifiquement liés à la santé des enfants parce que les personnalités politiques souhaitaient obtenir une analyse coûts-avantages des options proposées. Les méthodes d'évaluation économique que l'OCDE élabore actuellement permettraient de mieux déterminer les différences entre les adultes et les enfants. Mme Asgeirsdottir a également fait part de ses réflexions sur les résultats de la réunion des ministres de l'environnement d'avril 2004, au cours de laquelle il a été demandé à l'OCDE de quantifier les coûts de l'inaction concernant les problèmes d'environnement, y compris les incidences de ceux-ci sur la santé. Elle a souligné que cela représenterait une contribution importante à la mise en œuvre du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe.

Au cours de cette séance, il y eu 17 interventions de participants, dont 13 de ministres et d'autres membres de délégation de pays (Chypre, ex-République yougoslave de Macédoine, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Norvège, Ouzbékistan, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Suède et Suisse). D'autres observations ont été formulées par un représentant de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, du CISL, du Conseil international pour les initiatives écologiques locales et de Earth Forever Bulgaria. Les intervenants ont surtout bien accueilli le Plan d'action, car il était axé sur l'action et énonçait des engagements reposant sur des priorités. Un grand nombre d'entre eux ont mentionné la façon

dont leur pays abordait les questions d'environnement et de santé des enfants. Les représentants de l'Irlande et de la Norvège ont souligné la nécessité d'une participation des jeunes à la mise en œuvre du Plan d'action aux niveaux international et national. Un représentant de l'Italie a souligné la nécessité d'une collaboration et d'une solidarité entre pays, ainsi que d'une assistance d'organisations internationales pour soutenir les efforts des pays qui supportaient la plus grande partie du fardeau environnemental. Un représentant de la Suède a abordé la problématique hommes-femmes et a souligné la nécessité de s'attaquer aux problèmes des groupes de la population les plus défavorisés, qui couraient le risque le plus important, et d'accorder une plus grande attention aux produits chimiques. Un représentant de l'Italie a demandé que le Centre régional pour l'environnement en Europe centrale et orientale continue de participer aux activités du Comité européen de l'environnement et de la santé, ainsi qu'à la mise en œuvre du Plan d'action.

Séance n° 8 – Séance spéciale réunissant des ministres et des représentants de la société civile, consacrée à la mise en œuvre de la politique sanitaire et environnementale : politiques efficaces, outils pratiques et partenariats efficaces pour la protection de la santé de nos enfants

Le président et l'animateur de cette séance a été M. Micheál Martin, ministre de la Santé et de l'Enfance d'Irlande. Les vice-présidents de la séance ont été Mme Sascha Gabizon, d'ECO-Forum, et Mme Genon Jensen, de l'Alliance européenne pour la santé publique.

Avant que ne commencent les tables rondes, le président a expliqué que l'objet de la séance était de convaincre encore davantage les ministres et les membres des délégations présents de l'intérêt des engagements pris lors de la Conférence. M. Martin a présenté les membres du premier groupe de discussion et a ensuite demandé au président et au rapporteur du Parlement des jeunes² qui avait eu lieu la veille de présenter un rapport sur leurs activités. Le président du Parlement des jeunes a décrit les travaux et les délibérations de cette journée, tandis que le rapporteur et les jeunes présents dans la salle ont expliqué les principaux éléments de la déclaration de la jeunesse. Il a été souligné que la santé n'était pas négociable et que chacun avait le droit de bénéficier d'un environnement plus sain. Il était manifeste que des conséquences néfastes résulteraient de l'absence d'action immédiate. La déclaration de la jeunesse demandait donc aux États membres d'agir maintenant. Elle mettait en évidence trois questions principales :

- Une volonté politique mieux affirmée était nécessaire.
- Il fallait que le Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants soit soutenu par un calendrier, et la liste des actions devait faire partie intégrante du document politique. Les domaines prioritaires retenus étaient la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, y compris une surveillance régulière des normes nutritionnelles ; une réduction de la pollution atmosphérique et un développement des espaces ouverts, allant de pair avec des types nouveaux de transports propres et durables ; une bonne élimination des déchets, s'accompagnant de l'interdiction des déchets nucléaires ; l'accès à de l'eau potable et la

² Le Parlement des jeunes, qui s'est déroulé le 23 juin 2004 à Budapest, a rassemblé une centaine de jeunes de l'Europe tout entière : représentants de jeunes de Hongrie, membres du groupe Tunza des jeunes écologistes du PNUE et délégués de la jeunesse faisant partie des délégations officielles des pays. Ils ont discuté du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe et se sont mis d'accord sur une déclaration des jeunes destinée à être présentée à la Conférence ministérielle. Le Parlement des jeunes a été organisé par le ministère hongrois de la Santé, et des Affaires sociales et familiales, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe.

réduction des gaspillages d'eau ; l'adoption de politiques vigoureuses concernant le tabac et l'alcool, en particulier la mise en œuvre d'une interdiction à long terme du tabagisme dans les lieux publics ; et un développement de l'éducation et une amélioration des programmes de prévention et de promotion de la santé concernant l'alcool, les drogues et le tabac.

- Il importait d'assurer la participation des jeunes à tous les processus futurs d'orientation et de décision dès le début du processus. Cela pouvait être réalisé par l'inclusion de plus de jeunes dans les délégations, notamment d'un représentant de la jeunesse au sein du Comité européen de l'environnement et de la santé ; en outre il fallait que les pouvoirs publics veillent à ce que la planification, la conception et la mise en œuvre de toutes les politiques respectent les droits des jeunes d'un bout à l'autre du processus.

En conclusion, le rapporteur du Parlement des jeunes a rappelé aux personnes présentes que les jeunes étaient les décideurs non seulement de demain mais également d'aujourd'hui. Ils changeaient le cours des choses aujourd'hui et voulaient travailler résolument à la construction d'un monde durable dans lequel chacun pourrait vivre.

Le sujet de la première table ronde était « La réduction des quantités de produits chimiques dans la société et l'amélioration d'un accès à l'eau financièrement accessible : incidences sur la santé des enfants ». Il était demandé au groupe de discussion d'examiner les buts prioritaires régionaux 1 et 4 du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe, et de mettre en évidence le rôle et les responsabilités de chacun d'entre eux dans la réduction des quantités de produits chimiques et l'éducation de la population, ainsi que la façon dont les pouvoirs publics avaient utilisé la législation nationale pour réduire les effets nocifs des produits chimiques.

Pour la première table ronde, les membres du groupe de discussion étaient les suivants :

- Dr Recep Akdağ, ministre de la Santé de Turquie
- M. Hans Christian Schmidt, ministre de l'Environnement du Danemark
- M. László Miklós, ministre de l'Environnement de Slovaquie
- Mme Karolina Ruzickova, Innocuité des soins de santé, République tchèque
- Mme Estefania Blount, Institut syndical du travail, Espagne
- Dr Mihaela Vasilescu, Institut de santé publique, Roumanie
- Professeur Dominique Belpomme, président de l'Association pour la recherche sur les traitements contre le cancer (ARTAC), France
- Mme Ingrid Schullstrom, Hennes & Mauritz, Suède.

Après la table ronde, un certain temps a été consacré aux observations et aux questions des participants présents dans la salle. Certaines des questions posées par des jeunes sont présentées ci-après :

- Que faites-vous pour assurer l'accès des jeunes à des services de soins de santé gratuits ? Question posée par un jeune du Danemark.
- Comment pouvez-vous supprimer le calendrier du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe et continuer à l'appeler un plan d'action ? Question posée par un jeune de Hongrie.
- Quels types de mesures sont présentés dans le Plan d'action pour internaliser les coûts externes et les coûts sociaux ? Question posée par un jeune d'ex-République yougoslave de Macédoine.
- Comment pouvez-vous faire participer les communautés locales à la mise en œuvre des plans d'action nationaux pour l'environnement et la santé des jeunes ? Question posée par un jeune de Turquie.

Les trois ministres participants et le président ont répondu aux questions.

La deuxième table ronde a porté sur les buts prioritaires régionaux 2 et 3 du Plan d'action. Elle était intitulée « Un air moins pollué et un environnement urbain plus sûr pour favoriser la santé des enfants ». La discussion a porté sur des exemples de dispositions législatives, d'actions éducatives et de formations qui ont contribué à améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur, ainsi que sur l'environnement urbain sur les plans de la sécurité et des possibilités d'activités physiques pour les enfants. Les membres de ce groupe de discussion ont été les suivants :

- M. Micheál Martin, ministre de la Santé et de l'Enfance d'Irlande
- Mme Fathme Iliaz, vice-ministre de l'Environnement et de l'Eau de Bulgarie
- M. Constantin Mihailescu, ministre de l'Écologie et des Ressources naturelles de la République de Moldova
- Dr Jozica Maucec Zakotnik, secrétaire d'État à la Santé publique de Slovénie
- Mme Svetlana Slesarenok, Mama-86, Ukraine
- Mme Maryse Lehnens, International Baby Food Action Network (IBFAN), Luxembourg
- Mme Silvia Hesse, chef du bureau d'Action 21, Hanovre, Allemagne
- Dr Catherine Boulland, Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement, Belgique.

Prix destinés aux médias

Les prix destinés aux médias ont été décernés pour la première fois lors de la Conférence ministérielle de Londres, en 1999, et il s'est avéré qu'ils constituaient une excellente façon d'encourager et de récompenser la réalisation de films sur l'environnement et la santé. La plupart des gens utilisaient la télévision pour comprendre l'actualité et acquérir des connaissances sur la santé et l'environnement. En conséquence, la communication était essentielle pour les responsables politiques qui voulaient accomplir des progrès en matière d'environnement et de santé. Le thème

des prix destinés aux médias lors de la Conférence de Budapest était « Un avenir pour nos enfants » et ils ont été attribués à des films consacrés à la protection des enfants contre les dangers environnementaux.

Les prix ont été répartis en trois catégories ; messages d'intérêt général, documentaires et émissions réalisées par ou pour des jeunes. En tout, 116 films ont été présentés et un jury international de professionnels du film avait choisi les finalistes. Certains des films présentés avaient déjà été projetés au cours de la Conférence et un montage de huit minutes a été présenté au cours de la séance pour rappeler les films sélectionnés pour la finale.

Avant la remise des prix, le docteur Marc Danzon, directeur régional de l'OMS pour l'Europe, a remis des certificats aux autres finalistes :

- M. Cees Meijer pour « Les vidéos d'amateur les plus drôles », réalisé par l'Institut de sécurité des consommateurs des Pays-Bas ;
- Television Trust for the Environment in the United Kingdom pour « Chemical safety in a vulnerable world » (Sécurité des produits chimiques dans un monde vulnérable), réalisé pour le Forum intergouvernemental pour la sécurité des produits chimiques ;
- Lyle Bailie International, du Royaume-Uni, pour « Home », qui fait partie de la campagne de publicité pour la sécurité routière nord-sud lancée par le Conseil national de sécurité et le Département de l'environnement (Irlande du Nord) ;
- Bureau central d'information du ministère des Ressources naturelles de la Fédération de Russie, pour « La mode du futur : examiner la aujourd'hui » ;
- Les étudiants du Centre des médias de l'Université slave kirghize-russe, du Kirghizistan, pour « Tabagisme passif » ;
- Le Studio vert, d'Ukraine, pour « Nous ne voulons pas vivre dans une Ukraine pareille ».

Les deux lauréats dans la catégorie des messages de service public ont été les suivants :

- L'ONG Future fiable, d'Azerbaïdjan, pour la campagne nationale « Il ne faut oublier aucun enfant », avec le soutien du bureau de l'UNICEF pour l'Azerbaïdjan.
- La campagne de lutte contre le tabagisme du ministère de la Santé du Royaume-Uni, pour « Smoking near children » (Fumer en présence des enfants).

Les prix ont été acceptés par M. Ragim Gafarov et Mme Melanie Johnson, secrétaire d'État à la santé publique du Royaume-Uni.

Dans la catégorie des documentaires, le prix a été décerné à « Carence en iode en Ukraine – danger caché », de TV Studiya Plus, Ukraine. Mme Alla Andronova a accepté le prix au nom de TV Studiya Plus.

Dans la catégorie, des jeunes, le film primé a été « La mauvaise odeur », de Finlande, réalisé par l'École maternelle West Tesoma avec le concours du Centre du film de Pirkanmaa, Finlande. Emilia Lindroos, âgée de huit ans, a accepté le prix au nom de son école maternelle.

Une mention spéciale a été accordée à Duna TV, de Hongrie, pour un court métrage de fiction intitulé « Les amis d'un ruisseau appelé " ami " », mis en scène par Katalin Macskassy.

Séance n° 9 – Les événements météorologiques extrêmes et la santé humaine

M. François d'Aubert, ministre français de la Recherche, et le docteur Jon Kristjansson, ministre islandais de la Santé, étaient les vice-présidents de cette séance. Le professeur Andrew Haines du London School of Hygiene and Tropical Medicine a prononcé le discours liminaire. Le docteur Miklós Persányi, ministre hongrois de l'Environnement et de l'Eau, et M. Frits Schlingemann, directeur et représentant régional du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), étaient les principaux orateurs.

Le professeur Andrew Haines a abordé la question des événements météorologiques extrêmes et de la santé en Europe, et notamment expliqué les conséquences sanitaires du changement climatique et de la variabilité du climat. Il a présenté une diapositive démontrant l'accroissement des températures rapporté en Europe depuis 1976 et comparant ces statistiques avec des données d'ordre sanitaire telles que celles relatives à la mortalité et, plus particulièrement, à la surmortalité provoquée par les vagues de chaleur de 2003. Les facteurs de risque ayant contribué à ces décès ont été expliqués, ainsi d'ailleurs que les interventions qui auraient permis de les éviter, comme la mise en place d'un système d'alerte. La question des inondations a également été soulevée étant donné que davantage de cas ont été rapportés ces dernières années. Les répercussions des inondations sur la santé en général et la santé mentale ont été démontrées, et des recommandations ont été émises sur la manière de réduire les risques sanitaires. Le professeur Haines s'est étendu sur les situations susceptibles de se produire dans l'avenir et, en guise de conclusion, a insisté sur le besoin d'améliorer le processus de préparation par une collaboration accrue et une meilleure surveillance. Il a également mis en exergue la nécessité de procéder à une évaluation adéquate des systèmes d'alerte afin d'éviter les incertitudes et les surprises.

Dans son discours, le docteur Miklós Persányi a demandé qu'une plus grande attention soit accordée aux changements environnementaux induits par les activités humaines. De par ses responsabilités ministérielles, il a ressenti le besoin d'appeler à la mise en œuvre de mesures d'encouragement politique afin de prévenir une telle situation. Il a notamment fait référence aux changements climatiques provoqués par l'appauvrissement de la couche d'ozone et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques adoptée en 1992. Il a rappelé aux participants que les effets néfastes potentiels des changements climatiques avaient déjà été mis en évidence dans les années 90, ce qui avait conduit à l'organisation de la Conférence de Londres en 1999 afin de faire de ce problème une priorité et d'aboutir à une déclaration énonçant des recommandations précises. En tant que président en exercice de l'organe directeur de la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, il se sentait personnellement responsable d'encourager les efforts visant à diminuer les émissions au niveau mondial et d'insister davantage sur la mise en place de mesures d'adaptation. Il s'est ensuite attardé sur la situation en Hongrie au cours de ces dernières années, mentionnant des données sanitaires directement liées aux vagues de chaleur survenues l'année précédente. Outre

une augmentation des maladies cardiovasculaires, davantage de cas d'asthme ont été répertoriés à la suite des changements observés dans les habitudes de floraison de l'ambrosie, une espèce d'adventice envahissante dont le pollen produit des allergies. En guise de conclusion, le ministre a préconisé la promotion de mesures d'adaptation du comportement humain, ainsi que la mise en œuvre d'activités de recherche supplémentaires et l'élaboration de plans d'action à moyen et long terme.

M. Frits Schlingemann a fait observer que les vagues de chaleur de 2003 contrastaient largement avec les fortes précipitations de 2002, nous rappelant la nécessité de faire du problème des changements climatiques une priorité et de prendre en compte cet état de fait lors de la Conférence. M. Schlingemann a assuré les participants que le PNUE, par le biais de son directeur exécutif, s'était engagé à tenir compte de cette priorité. Les statistiques étaient particulièrement éloquentes : en 2001, un rapport du PNUE avait prévu des changements climatiques s'accompagnant de précipitations plus abondantes, de vagues de chaleur plus nombreuses et d'épisodes de sécheresse plus intense. Tous ces épisodes auraient des répercussions potentielles sur la santé humaine. Ces événements étaient de plus en plus fréquents et avaient doublé au cours des années 90 comparés aux décennies précédentes. Les changements climatiques ont également provoqué une propagation progressive et régulière de maladies. Il a été prouvé que le radoucissement du climat était à l'origine d'une progression vers le nord de la maladie de Lyme, une parasitose transmise par les tiques. Les inondations avaient également provoqué des cas de leptospirose : des flambées épidémiques avaient d'ailleurs été rapportées en Ukraine et en République tchèque au cours de l'année 2002. On devait également s'attendre à une très forte augmentation de la surmortalité estivale d'ici 2050, notamment dans les centres urbains des pays développés. Les pertes économiques annuelles dues aux événements climatiques extrêmes, estimées à 10 milliards d'euros en 1990, devaient également être prises en considération : quatre des cinq années ayant connu les plus grandes pertes économiques ont été observées depuis 1997. Ce problème suscitait d'ailleurs davantage de préoccupations dans le secteur des assurances. M. Schlingemann a insisté sur le fait que l'état de nos connaissances était suffisant pour influencer le cours des événements. Or, toutes les mesures avantageuses et toutes les solutions sans coût économique n'avaient pas encore été pleinement analysées ou mises à profit. Étant donné que l'on comprenait de mieux en mieux le problème et que la sensibilisation était plus efficace, il importait désormais que les responsables disposent d'instruments adéquats pour leur prise de décisions. Dans le Caucase et en Asie centrale, il était encore nécessaire de maîtriser les inondations, ainsi que de gérer l'approvisionnement en eau et l'assainissement. C'est à ce niveau que les processus « Un environnement pour l'Europe » et « Environnement et santé » pourraient révéler leur vraie valeur. En guise de conclusion, M. Schlingemann a expliqué que les jeunes examinaient le rôle qu'ils pouvaient jouer et, par conséquent, leur contribution à la mise en œuvre des politiques au niveau national. Ils exigeaient notamment que les responsables respectent leur droit à un environnement propre et sain. Les jeunes citoyens d'Europe s'attendaient à des actions en ce sens, et il importait que l'on fasse suite à leurs aspirations.

Cette séance a donné lieu à neuf interventions, dont six d'États membres (Géorgie, Italie, Portugal, République de Moldova, Turquie et Suisse) – quatre des intervenants étant d'ailleurs des ministres. Trois observations ont été émises : deux par des organisations internationales, à savoir l'AEE et l'Organisation météorologique mondiale, et une autre par une ONG, le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale (CAREC). Un grand nombre d'orateurs ont fait référence à leur situation nationale et tous ont demandé qu'une action multidisciplinaire soit engagée afin de limiter les effets des événements météorologiques extrêmes. On a notamment fait allusion à l'initiative internationale visant à élaborer un plan décennal pour la mise en œuvre d'un système intégré, coordonné et durable d'observation terrestre qui permette d'accroître notre sécurité en améliorant

notre compréhension de l'ensemble du système terrestre, contribue à une meilleure protection de l'environnement mondial et aboutisse à un développement viable. Certains États membres ont également demandé que l'OMS émette davantage de recommandations, notamment par le biais de son programme consacré aux changements climatiques, et que l'on mette en place une collaboration internationale afin que l'Europe puisse faire face aux menaces sanitaires.

L'AEE a expliqué comment l'Agence surveillait les effets des changements climatiques et tenaient compte des données reçues. L'Agence avait observé que le trafic Internet s'était intensifié lors des incendies de forêt de 2003, une augmentation qui s'était avérée être le résultat d'une carence d'informations au niveau national. Cela a permis de révéler l'importance de maintenir les informations à jour localement, surtout dans le cadre des secours d'urgence mis en place par les différents pays lorsque de telles situations se présentaient. L'importance d'élaborer des modèles a été également mise en évidence. En effet, ces derniers seraient utiles aux interventions réalisées par les agences de protection et les secours d'urgence. Il a été aussi demandé que le réseau existant des agences européennes de protection de l'environnement soit mieux mis à profit.

Discours de M. Pavel Telička

Le docteur Miklós Persányi, ministre hongrois de l'Environnement et de l'Eau, a introduit le discours de M. Pavel Telička, membre de la Commission européenne.

M. Telička a mentionné l'engagement pris par la Commission européenne tel qu'il a été défini clairement dans la Stratégie en matière d'environnement et de santé et le Plan d'action européen pour l'environnement et la santé 2004–2010. Ces deux documents offraient un cadre intégré grâce auquel la Commission européenne pouvait contribuer à la réalisation des objectifs et au soutien des activités mises en œuvre. On ne pouvait plus ignorer la dimension internationale de telles initiatives, dans la mesure où la moitié des États membres de la Région européenne de l'OMS étaient également membres de l'Union européenne, et que d'autres essayaient d'y adhérer. Cependant, on se devait d'admettre que si certaines questions d'ordre politique étaient traitées au niveau général de l'UE, d'autres étaient la responsabilité de chacun des États. La préparation de la Conférence de Budapest et de ses deux documents politiques avait été intense. La Commission européenne y avait participé afin d'assurer une coordination et une synergie appropriées, et d'éviter tout chevauchement inutile des efforts entre les partenaires. Pour cette raison, la Commission était profondément convaincue que les objectifs avaient été finalement atteints et que les résultats étaient encourageants. Cependant, il importait de maintenir des liens entre ces deux processus.

En ce qui concerne les prochaines étapes, on s'était engagé à ce que les activités mises en œuvre à l'avenir dans le cadre de la Conférence visent particulièrement à ajouter de la valeur réelle. Il fallait faire attention à ne pas s'éloigner de ces compétences essentielles en traduisant les objectifs de la Conférence en actions. Il était évident que les aspects environnementaux et sanitaires devaient être pris en compte dans d'autres politiques adoptées aux niveaux européen et national. Il ne fallait pas non plus oublier les disparités régionales, et en particulier des besoins spécifiques des pays d'Europe centrale et orientale. C'était pour cette raison que la Commission avait lancé sa Politique européenne de voisinage afin d'encourager une identité de vues et l'élaboration de plans d'action avec les pays concernés. On se devait également d'établir une coopération étroite entre toutes les parties afin d'éviter que certaines initiatives ne se chevauchent, comme par exemple le système d'information sur l'environnement et la santé lancé lors de la Conférence. La Commission honorait déjà ses obligations en matière de communication de l'information. On devait aussi veiller à assurer une coordination adéquate avec les mécanismes d'établissement de rapports. Parmi les autres thèmes importants, il convenait de mentionner les activités de suivi et de recherche

également prises en compte dans le Plan d'action européen pour l'environnement et la santé. En effet, ces activités continueraient à inspirer les décideurs et à les aider à élaborer des politiques mieux adaptées tant au niveau national qu'au niveau international. La qualité de l'air intérieur et, en particulier, la présence de fumée de tabac dans l'air ambiant s'avéraient également préoccupantes. La participation des parties prenantes au Plan d'action européen contribuerait à réduire l'exposition à la fumée de tabac tout en étudiant les options juridiques et les initiatives de promotion de la santé. Alors que le processus mis en place en vue de la cinquième conférence permettrait d'améliorer quelque peu l'environnement et la santé, il ne fallait pas oublier la valeur réelle ajoutée pour l'ensemble des pays et des partenaires concernés. En guise de conclusion, M. Telička a assuré aux participants que la Commission européenne continuerait à honorer son engagement au processus à l'avenir.

Séance n° 10 – Déclaration de la Conférence

La séance a été présidée conjointement par le docteur Miklós Persányi, ministre hongrois de l'Environnement et de l'Eau, qui a d'ailleurs fait plusieurs remarques en guise de conclusion, et le docteur Mihály Kókény, ministre hongrois de la Santé, des Affaires sociales et de la Famille. Avant de laisser la parole aux participants afin que ceux-ci puissent commenter le Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe et la Déclaration de la Conférence, le ministre de la Santé a insisté sur le fait que la charge de morbidité était encore élevée, et qu'il importait de mettre en place des efforts de prévention. Or, ceci ne serait possible que si ses homologues ne se décidaient sérieusement à respecter les engagements de la Conférence de Budapest. Les plans d'actions nationaux devaient en outre être révisés afin de prévoir des actions spécifiques aux enfants. Les priorités étaient indubitablement les suivantes : assurer une diminution de la charge actuelle de morbidité induite par les changements climatiques ; améliorer les conditions de travail ; et prendre des mesures immédiates afin de déterminer les effets des substances chimiques et, par la même occasion, prévenir tout développement de la pollution chimique. Le thème de l'environnement et de la santé devait être au centre des politiques relatives au logement et à la consommation d'énergie. Pareillement, comme les risques environnementaux ne connaissent pas de frontières, les efforts mis en place au niveau national ne pourraient aboutir que par une action concertée au niveau régional. En guise de conclusion, le ministre a déclaré qu'il attendait avec impatience la prochaine conférence ministérielle de 2009. Il serait alors important de passer en revue ce qui avait été accompli après Budapest. Il a finalement convié les participants à adopter la Déclaration de la Conférence.

Cette séance a donné lieu à vingt interventions, dont 15 d'États membres (Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Géorgie, Irlande, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Ouzbékistan, Pologne, Portugal, République Tchèque et Suisse) – sept des intervenants étant d'ailleurs des ministres. Le PNUE et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont également fait part de leurs commentaires, suivis par la délégation du Forum Planète-santé, la CISL et le WBCSD. L'Italie a proposé d'accueillir la Cinquième Conférence ministérielle sur l'environnement et la santé en 2009. L'intervention de la Lettonie a été réalisée par le délégué des jeunes qui a souhaité qu'un jeune soit présent au Comité européen de l'environnement et de la santé, tel que demandé dans la Déclaration des jeunes. Le Danemark a mis en exergue l'importance de la pollution chimique dans les produits destinés aux enfants et encouragé l'application de tous les moyens légaux afin de lutter contre ce problème. Le représentant danois a en outre déclaré qu'un texte plus contraignant aurait été désirable. L'Irlande, au nom des 25 États membres de l'Union européenne, a conclu par quelques mots de félicitation et encouragé la participation continue des jeunes. La Bulgarie a demandé qu'un groupe spécial soit mis en place pour le

Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe. La Géorgie a suggéré que la réunion intergouvernementale d'évaluation à mi-parcours de 2007 et la prochaine conférence ministérielle sur le processus « Un environnement pour l'Europe » soient organisées l'une à la suite de l'autre. Chypre a soutenu la création d'une équipe spéciale pour le Plan d'action et proposé d'accueillir sa première réunion. Le WBCSD s'est engagé à jouer un rôle actif dans le processus de mise en œuvre du Plan d'action.

Séance n° 11 – Adoption et signature du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe et la Déclaration de la Conférence

Cette séance a permis de clôturer la Conférence ministérielle par une cérémonie de signature symbolique de la Déclaration de la Conférence et du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe au nom de tous les États membres. En outre, la Déclaration du Parlement des jeunes a été présentée, et une déclaration de soutien de la Commission européenne a été signée par ses représentants. La séance a été présidée par le docteur Marc Danzon, directeur du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, conjointement avec le docteur Miklós Persányi, ministre hongrois de l'Environnement et de l'Eau, et le docteur Mihály Kőkény, ministre hongrois de la Santé, des Affaires sociales et de la Famille.

M. Jack Evans, représentant du Parlement des jeunes et membre de la délégation irlandaise, a mis en exergue trois points importants de la Déclaration des jeunes. Il a spécifiquement demandé à tous les États membres de respecter les engagements pris. Il a également fortement insisté pour que le Plan d'action devienne un document juridiquement contraignant pour la prochaine conférence. Il était essentiel que les jeunes participent activement au processus, et il a encouragé ces derniers à s'engager aux niveaux local, national et international. Il a mis en évidence le rôle des jeunes dans l'élaboration de politiques et de plans, ainsi que l'importance de leur participation à la phase de mise en œuvre à l'échelon national et international. Il a demandé à ce que les États membres veillent à la désignation d'un délégué des jeunes au Comité européen de l'environnement et de la santé, en qualité de membre principal, et à l'équipe spéciale du Plan d'action proposée. Au nom de tous les jeunes présents, il a invité les délégations nationales à suivre cet exemple et à garantir la participation active des jeunes dans la prise de décisions politiques au niveau national. Il les a également engagés à jouer un rôle actif durant toute la phase de mise en œuvre des engagements de la Conférence. En guise de conclusion, il a déclaré que la santé ne pouvait faire l'objet d'un compromis, mais qu'il s'agissait d'un droit fondamental. M. Evans a déclaré qu'il signait la Déclaration des jeunes non seulement pour inviter les ministres à faire participer les jeunes, mais qu'il s'agissait aussi d'un engagement de la part de tous les jeunes présents. M. Evans a ensuite signé ladite Déclaration.

Le directeur régional a alors invité Mme Margot Wallström, commissaire européen responsable de l'environnement, et M. Pavel Telička, membre de la Commission européenne, à lire une déclaration de soutien et de la signer afin de symboliser cet engagement. Mme Wallström a lu la déclaration qui a été signée par les deux représentants de la Commission.

Le directeur régional a ensuite convié les deux ministres hongrois à signer officiellement la Déclaration de la Conférence et le Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe au nom de tous les ministres. Les docteurs Miklós Persányi, Marc Danzon et Mihály Kőkény ont prononcé quelques mots de conclusion, et remercié tous les participants présents et tous ceux qui ont contribué à la réussite de la Conférence. Ils ont ensuite clôturé la Conférence.

Annexe 1

PROGRAMME DE LA CONFERENCE

Mercredi 23 juin 2004

08h00–09h15	Inscription
09h15–10h30	Séance inaugurale
10h30–11h00	Pause café
11h00–12h30	Séance n° 1 : a) La situation de l'environnement et de la santé en Europe – évaluation (point 2 c) de l'ordre du jour) b) La mise en œuvre des engagements de la Déclaration de Londres – progrès accomplis (point 2 b) de l'ordre du jour)
12h30–14h30	Pause déjeuner
14h30–15h15	Séance n° 2 : La mise en œuvre des engagements de la Déclaration de Londres – progrès accomplis. Illustration à l'aide d'exemples (point 2 b) de l'ordre du jour) (<i>suite</i>)
15h15–16h30	Séance n° 3 : L'impact et l'avenir de l'initiative Environnement et santé en Europe (point 2 a) de l'ordre du jour)
16h30–17h00	Pause café
17h00–17h15	Prix Alan Pinter
17h15–18h30	Séance n° 4 : Le logement et la santé (point 4 a) de l'ordre du jour)
20h00	Réception officielle

Jeudi 24 juin 2004

9h00–10h30	Séance n° 5 : Les outils d'élaboration de politiques – Vers un système d'information sur l'environnement et la santé au service de la prise de décisions concernant l'environnement et la santé en Europe (point 3 a) de l'ordre du jour)
10h30–11h00	Pause café

11h00–12h30	Séance n° 6 : Les outils d'élaboration de politiques – Faire face à l'incertitude : le principe de précaution peut-il contribuer à protéger l'avenir de nos enfants ? (point 3 b) de l'ordre du jour)
12h30–14h30	Pause déjeuner
14h30–14h45	Discours de Mme Margot Wallström, commissaire européen à l'environnement
14h45–16h00	Séance n° 7 : Le Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe (point 5 a) de l'ordre du jour)
16h00–16h30	Pause café
16h30–18h15	Séance n° 8 : Séance spéciale réunissant les ministres et les représentants de la société civile autour du thème de la mise en œuvre de la politique sanitaire et environnementale : politiques efficaces, instruments pratiques et partenariats constructifs en vue de protéger la santé de nos enfants
18h15–18h30	Prix de l'OMS destinés aux médias
20h00	Réception officielle

Vendredi 25 juin 2004

9h00–10h30	Séance n° 9 : Les événements météorologiques extrêmes et la santé humaine (point 4 c) de l'ordre du jour)
10h30–11h00	Pause café
11h00–11h15	Discours de M. Pavel Telička, membre de la Commission européenne
11h15–12h30	Séance n° 10 : Déclaration de la Conférence (point 5 b) de l'ordre du jour)
12h30–13h30	Séance n° 11 : Adoption et signature du Plan d'action pour l'environnement et la santé des enfants en Europe et de la Déclaration de la Conférence (point 5 c) de l'ordre du jour)
13h30–14h00	Clôture de la conférence